



LA PI POUR PROTÉGER SES CRÉATIONS | 2.7.

MARQUES ET DESIGN : LES BONS RÉFLEXES

LE 2 FÉVRIER 2012 À PARIS
LE 20 SEPTEMBRE 2012 À PARIS

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 590 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les marques, dessins et modèles, droit d'auteur.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.

PUBLIC

Toute personne de formation initiale scientifique, juridique ou administrative souhaitant acquérir des notions sur les marques, dessins et modèles et droit d'auteur.

Intervenant

Conseil en propriété industrielle.

Pré-requis

Aucun.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI SE PROTÉGER ?

- Rappel des enjeux

COMMENT SE PROTÉGER ET À QUELLES CONDITIONS ?

- Marques
 - Présentation des différents types de marques
 - Objet et critères de protection
 - Les recherches à effectuer
 - Quand et où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Durée des droits
- Dessins et modèles : problèmes de divulgation, exclusions de protection
 - Objet et critères de protection
 - Que déposer ?
 - Où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Quand déposer : les pièges à éviter et les éléments de stratégie à prendre en compte avant de déposer
 - Durée des droits
- Droit d'auteur
 - Catégories et nature des œuvres
 - Conditions de protection
 - Preuve des droits
 - Les attributs du droit d'auteur
 - Titularité des droits d'auteur
 - Durée des droits

LA COMPLÉMENTARITÉ DES DROITS

CAS PRATIQUE

- Illustration par une mise en situation reprenant la création d'une marque ou d'un design

CONCLUSION : RAPPEL DES POINTS CLÉS